



	Mont de Eau Agglo	DÉCISION
	Nomenclature Acte : 3.2 Aliénation	N° d-2025-04-05
Objet : Acquisition de véhicules dans le cadre de la création de Mont De Eau Agglo		

Le Directeur de Mont de Eau Agglo ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n° 2019/12-0303 par laquelle l'ensemble des véhicules a été affecté à Mont de Marsan agglomération par le biais de ses régies intercommunales de l'eau et de l'assainissement,

Vu la délibération n°24-07-14 en date du 15 juillet 2024 par laquelle le conseil d'administration a délégué certaines attributions au Directeur, au titre de l'article R. 2221-24 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire Séance du 16 novembre 2023 N°2023/11-0198 portant création de Mont De Eau Agglo,

Vu les statuts de Mont De Eau Agglo,

Expose.....

Les services de Mont De Eau Agglo utilisent les véhicules appartenant à Mont de Marsan Agglomération affectés aux compétences Eau et Assainissement dont la liste figure en annexe.

L'acquisition de ces véhicules a été financée par les budgets de l'eau et de l'assainissement et l'entretien de ces véhicules est à la charge de Mont De Eau Agglo depuis la création de cette régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il apparaît dès lors opportun que Mont De Eau Agglo en récupère la propriété.

Dans ce cadre, Monsieur le Président de Mont De Marsan agglomération a décidé de céder ces véhicules pour l'euro symbolique à Mont De Eau Agglo.



Considérant que les crédits nécessaires sont prévus aux Budgets de l'eau, de l'assainissement,
Décide d'acquérir les véhicules dont la liste figure en annexe pour l'euro symbolique.

Fait à Mont de Marsan, le 3 avril 2025

Patrice MARBOUTIN,
Directeur de Mont de Eau Agglo



La présente décision peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau (par courrier ou par la plateforme www.telerecours.fr).



FLOTTE ASSAINISSEMENT au 25/03/2025

TYPE	MARQUE	Immatriculation
CAMION BENNE MIDLUM MACON	RENAULT	3268 SB 40
CAMION PORTE BENNE BOUES	RENAULT	FJ-666-MB
CITROEN BERLINGO	CITROEN	ET-320-YJ
COMBINE HYDROCUREUR 1,9T	RENAULT	7126 RZ 40
DANGEL BERLINGO TREK	DANGEL	FY-318-KT
ENGIN CHARGEUR	KRAMER	3022186
FIESTA	FORD	CM-878-HR
HYDROCUREUR MAXITY	RENAULT	CQ-606-KC
JUMPER	CITROEN	FF-449-CZ
JUMPY	CITROEN	FZ-368-XR
MASTER	RENAULT	DJ-616-TK
MINI-PELLE	JCB	JCB08026KK2914031
REMORQUE	GOURDON	FN-840-BW
REMORQUE ST JEAN D AOUT		
TRANSIT COURRIER	FORD	GP-917-ZL
TRANSIT CUSTOM	FORD	GR-676-PB
TRANSIT CUSTOM	FORD	GR-149-PC
VASP HYDRO 26T	RENAULT	EY-912-WH
VELO ELECTRIQUE		
ZOE	RENAULT	DX-660-CK
ZOE	RENAULT	DX-818-KA
CANTER CAMION PLATEAU	FUSO	HB-505-JE
COMPRESSEUR	MAC3	HB-511-SW



FLOTTE EAU au 25/03/2025

TYPE	MARQUE	Immatriculation
208	PEUGEOT	FZ-814-MZ
208 - P. MARBOUTIN	PEUGEOT	FZ-466-PN
BERLINGO	CITROEN	FX-312-PZ
BERLINGO - S. CRESTE	CITROEN	ES-745-QC
BERLINGO	CITROEN	ET-164-YJ
CAMIONETTE DUCATO	FIAT	CP-116-GT
CHARGEUR COMPACT	JCB 135	1756047
DUCATO	FIAT	DV-043-YV
KANGOO	RENAULT	DY-555-MK
KANGOO	RENAULT	EH-494-XM
KANGOO	RENAULT	FD-324-LF
KANGOO - A. VERGNIAUD	RENAULT	BW-906-XQ
KANGOO EXPRESS	RENAULT	CR-946-JP
KANGOO ZE	RENAULT	FM-788-YF
MAXITY	RENAULT	ES-918-ZP
MINI PELLE JCB CANOPY PLUS	JCB	2830110
NISSAN LEAF ZE0AA02	NISSAN	CZ-179-AC
REMORQUE	GOURDON	GK-184-YY
REMORQUE	LIDER	AC-372-KP
SCOOTER	PEUGEOT	CT-394-B
SCOOTER	PAGGIO	ES-508-XV
TRANSIT COURRIER	FORD	GR-274-PC
TRANSIT COURRIER	FORD	GP-142-EX